

MOUSSE NETTOYANTE BACTERICIDE

ARTICLE N°B770143

AVANTAGES PRODUIT

Bactéricide EN1276

Contact alimentaire fortuit

Tenue sur surfaces verticales

pH : 10-11

Sans parfum

Sans MOSH MOAH

CARACTERISTIQUES

Mousse nettoyante multi surfaces à qualité bactéricide.

Concentration des matières actives :

- ✓ L'ion ammonium quaternaire, chlorure de didécyl diméthylammonium (N°cas 7173-51-5) : 0.41% m/m
- ✓ N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (N°cas 2372-82-9) : 0.45% m/m

Substances actives notifiées dans le cadre du règlement 528/2012 concernant les produits biocides.

Ne contient pas de MOSH – MOAH.

Craint le gel : ne pas stocker à une température inférieure à 5°C.

DOMAINE D'UTILISATION

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Cette mousse élimine toutes les salissures polaires et organiques : traces de doigts, dépôts et liquide gras, nicotine, cire, ..., des surfaces plastiques, polymères, élastomères, métaux.

Conformément à la norme NF EN 1276, la mousse nettoyante présente une activité bactéricide en 5 minutes de contact à 20°C sur les souches de référence *Staphylococcus aureus* ATCC 6538, *Escherichia coli* ATCC 10536, *Enterococcus hirae* ATCC 10541, *pseudomonas aeruginosa* ATCC 15442.

En application de l'arrêté du 08/09/1999 et de ses adaptations, elle est autorisée dans le nettoyage général de toutes les surfaces, matériaux et objets utilisés dans les zones de transformation des aliments mais n'est pas destiné à un contact alimentaire direct. Dans ce cas, l'objet doit être rincé à l'eau potable.



CONDITIONNEMENT

Article : B770143

Format du boîtier : 65x195

Matière : Fer blanc

Capacité nominale : 650 ml

Volume net : 500 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : butane-propane

Etiquette de danger :

SGH02 / SGH07



Code douanier : 3808 94 10

Indice de révision : 8_250423

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

MODE D'EMPLOI

L'utilisation de gants est conseillée.

Agiter vigoureusement l'aérosol avant utilisation.

Pulvériser le produit à 20cm des surfaces à nettoyer.

Laisser agir afin que le produit pénètre et puisse dissoudre les salissures.

Essuyer d'un mouvement circulaire avec un chiffon propre, sec et non pelucheux.

Rincer éventuellement à l'eau l'excès de produit.

Renouveler l'opération si nécessaire.

Sur des surfaces fragiles et colorées, faire un essai préalable.

Pour le nettoyage des petites surfaces, pulvériser directement la mousse sur le chiffon.

Tous les produits alimentaires et les matériaux d'emballage doivent être retirés ou recouverts avant de l'utiliser. Les surfaces nettoyées doivent être rincées à l'eau potable.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est sous tension. Attendre 5min avant de remettre le matériel sous tension.

RECOMMANDATIONS

Danger.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP2. Préparation biocide. Date d'expiration : 2ans.